



Outre-mer : la DG « resserre les boulons »

Introduction



a) Présidence : cette CAPC était présidée par M^{me} Fabienne DEBAUX, sous-directrice A, assistée de M. LOPES, chef du bureau A/2.



b) siégeaient les 2 **syndicats** représentatifs (SNCD-FO, SOLIDAIRES).



I – Approbation de 4 Procès-Verbaux (PV)

La CAPC a approuvé à l'unanimité les PV des CAPC des 22/09/2016, 25/01/2017, 02/03/2017 et 30/03/2017.



II – affectation d'un IR1

Suite à une enquête infructueuse, un IR1 est nommé Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) à la DG. SOLIDAIRES n'a pas participé au vote, s'agissant d'un IR1 (nous votons pour le grade IR2).



III – Demande de détachement

Une ingénieure d'étude à l'Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique (INRIA) demande à être détachée dans le corps des IR2 pour occuper les fonctions de chef de projet « Référentiels » au bureau C1. Dès lors qu'une enquête interne s'était révélée infructueuse, faute de candidat, SOLIDAIRES a voté Pour cette intégration.



IV – Mise en compétition d'emplois d'IR1

1°) Postes proposés

Dans le cadre de l'enquête A2 du 21/07/2017, 38 postes étaient proposés :

- 1 poste à la Trésorerie Générale des Douanes (TGD),
- 2 postes de chef de pôle fonctionnel dans une recette,
- 1 poste de chef de Service Régional d'Enquêtes (SRE),
- 1 poste de chargé de mission BEAT (Bien-être au travail [sic !])
- 4 postes de Secrétaire Général (SG),
- 9 postes de chef de bureau,
- 1 poste d'adjoint à un chef de bureau,
- 2 postes de chef de centre de viticulture,
- 2 postes d'adjoint au chef divisionnaire,
- 1 poste de correspondant PREMAR (préfecture maritime),
- 2 postes de chef de pôle à la Direction Régionale Garde-Côtes,
- 2 postes de responsable de service dans des Services à Compétence Nationale (SCN),
- 7 postes de Chef de Service de la Douane en Surveillance (CSDS),
- 1 poste de promotion retraite,
- 1 poste d'expert DG,
- 1 poste d'expert informatique.

2°) Candidatures

85 agents ont postulé à cette enquête, dont 3 candidatures irrecevables, faute d'ancienneté suffisante dans le grade d'IR2.

La CAPC a donc pris en compte les demandes de :

- 3 IP1,
- 14 IR1,
- 65 IR2.

3°) Postes non demandés

Aucune candidature n'a été émise pour les postes d'adjoint au chef divisionnaire de Lorraine Nord Division et pour 4 postes de CSDS (Roissy, Porta, Calais Tunnel, Thionville).

4°) Résultats

a) Par grade

Postes non pourvus : Puisque 8 autres postes proposés n'ont pu être pourvus pour différentes raisons (candidats peu nombreux nommés sur un meilleur choix, candidats non retenus), l'administration a proposé de basculer 11 postes sur les promotions retraite et celles d'expert DG et informatique.

L'intervention de SOLIDAIRES a permis d'en retenir 1 de plus, permettant ainsi de récupérer 12 postes sur les 16 non pourvus (l'administration a expliqué qu'elle ne souhaitait pas reprendre les 13 postes pour ne pas saturer le ratio promo/promouvables de l'année).

C'est ainsi qu'on est passé de 1 poste de promo retraite à 9, de 1 poste d'expert DG à 4 et de 1 poste d'expert informatique à 2 [détails soulignés dans le c) ci-dessous].

Au final, 37 postes ont été attribués à 1 IP1 et 6 IR1 en mutation et 30 IR2 en promotion.



b) Nos votes

Rappelons que SOLIDAIRES, syndicat représentant des IR2 ne vote que lorsqu'un candidat du grade d'IR2 est proposé à la promotion (L'USD-FO a des représentants dans les 3 grades : IP1, IR1 et IR2).

SOLIDAIRES a voté :

→ **contre** les propositions de l'administration lorsque, prenant part au vote, le candidat placé en premier n'a pas été retenu (11 cas),
→ **pour**, dans la situation inverse (19 cas).



Outre-mer

Aparté de la SDA : À l'occasion de l'analyse d'une demande d'un agent, la sous-direction A a tenu à faire passer un message pour les affectations outre-mer.

Rapport de l'IS : Elle a expliqué, qu'en cohérence avec un récent rapport de l'Inspection des Services, elle sera beaucoup plus vigilante sur le choix des cadres supérieurs qu'elle nommera outre-mer, qu'il s'agisse de promotions ou de mutations, afin d'éviter, selon elle, certain échecs connus dans le passé, ayant entraîné des situations difficiles à gérer au plan local.

Option de la SDA : Elle n'hésitera donc pas à laisser tomber le critère de l'ancienneté (ce qui était d'ailleurs souvent déjà le cas) pour privilégier un agent qu'elle estimera plus en capacité d'exercer des responsabilités managériales outre-mer. De grands débats en perspective !

c) postes pourvus finalement

- 1 poste à la Trésorerie Générale des Douanes,
- 2 postes de chef de pôle fonctionnel dans une recette (Bordeaux RI, Mayotte RR),
- 1 poste de chef de SRE (Bordeaux),
- 1 poste de chargé de mission BEAT (à Marseille),
- 4 postes de SG (Marseille DR, Papeete DR),
- 7 postes de chef de bureau (Nancy, Dijon, Bordeaux Mérignac, Sète, Perpignan, Port-de-Bouc Énergies, Rouen Énergies),
- 1 poste d'adjoint à un chef de bureau (Lyon Saint-Exupéry),
- 2 postes de chef de centre de viticulture (Jonzac, Libourne),
- 1 poste d'adjoint au chef divisionnaire (Champagne division),
- 1 poste de correspondant PREMAR (Toulon),
- 0 poste de chef de pôle à la DRGC,
- 0 poste de responsable de service dans des SCN,
- 2 postes de CSDS (Saint-Avoid BSI, Pontarlier BSE),
- 9 postes de promotion retraite,
- 4 postes d'expert DG (A2, B1, B3, F2),
- 2 postes d'expert informatique (CID, DNSCE).

En conclusion

SOLIDAIRES se félicite de la position de la sous-direction A qui a permis, lors de cette CAPC, la promotion de 30 collègues d'IR2 à IR1, grâce au transfert de postes non pourvus sur des postes de promotion retraite et d'expertise. **Cependant, il est malheureusement clair qu'on ne trouve pas un tel niveau d'avancement pour les catégories B et C**, ce que nous ne pouvons que déplorer fortement.

 Pour SOLIDAIRES siégeaient Philippe REYNAUD (titulaire) et Jacques CHEMINET (suppléant).
Pour plus de précisions, n'hésitez pas à les contacter.